

PV du Conseil Coopératif EMU
jeudi 7 mars 2019 à 18h30
- Hôtel d'entreprises de Barcelonnette -



Présents : B. Champenois (pdt) – C. Gouron – D.DelaFuente - I. Lenogue - B. Lions – X. Fribourg
- M. Meyran

Invité à titre consultatif au conseil : JM Payot et Aleth Meyran

Excusés : M. Sicello – M. Coquillard - S. Breton - R.Robillard

Point sur les projets en cours pour la 1ère grappe de toits :

> Autorisations obtenus pour les toits de I. Lenogue (Rioclar) et V. Cugnet (Barcelonnette, les Allemands)

> Difficulté pour le toit de l'école de Barcelonnette : l'ABF demande des pièces complémentaires (plans à une échelle + précise) pour instruire le dossier avec un délai suspendu.

Près discussion, il est décidé de **solliciter un appui de la commune de Barcelonnette pour réaliser cette mise à l'échelle des plans**. Le projet est difficile en raison de sa localisation dans une zone de protection patrimoniale de l'AVAP de la bastide ancienne de la ville. La réduction des surfaces potentielle de panneaux exigée par l'ABF compromet la rentabilité de l'installation et oblige à créer une première grappe de toit pour équilibrer l'opération. Ce toit repéré par Energéthic dès 2016 et validé par EMU a toutefois l'intérêt d'être pédagogique vis-à-vis des enfants et des familles.

JM Payot, membre de EMU et élu à la commune, propose de soutenir la démarche auprès du Maire pour que les services de la communes s'occupent des plans et obtenir ainsi au + vite l'accord de l'ABF qui déclenchera la possibilité pour le Maire d'autoriser les travaux.

A titre d'info, JM Payot explique que la CCVUSP travaille actuellement sur l'équipement possible du toit de la station d'épuration de ST Pons en lien avec Veolia qui gère l'assainissement en Ubaye (avec 1 volet autoconsommation). Portage direct par la communauté de communes.

Assistances techniques aux activités de EMU :

> B. Champenois rappelle que EMU a pris une part dans Energie Partagée et a pris contact avec Vincent Baggioni chargé de mission Paca. **Energie partagée pourra donc apporter un appui technique à EMU** pour créer des outils de communication afin de mobiliser une seconde vague de souscriptions locales pour la première grappe de toits. Energie partagée pourra aussi apporter une expertise pour finaliser et consolider les expertises financières pour la première grappe de toit (chantier + exploitation sur 20 ans). Enfin EMU pourra bénéficier d'une **aide financière en terme de trésorerie** pour faire la jointure entre le paiement des entreprises installatrices de la première grappe et les premières recettes de Enedis qui arriveront après une année de production.

> Tous les membres du conseil reconnaissent le gros travail bénévole réalisé par B. Champenois (sur le pilotage et la recherche de financements), Rafaël Robillard (sur le volet technique) et Claude Gouron (sur les contacts avec les banques et les prévisionnels financiers). La technicité et la complexité des champs à maîtriser imposent toutefois pour les coopérateurs de dégager un temps très important pour s'approprier les concepts, gérer EMU et faire avancer les dossiers. **Le risque principal est donc de manquer de temps globalement pour le portage de l'action et de se décourager** car la structure ne bénéficie d'aucun salarié.

Quelques contacts ayant été pris, il est décidé de contacter le président et les responsables du Pays SUD pour **demande une assistance du chargé mission Energie du Pays, Bastien Evon qui connaît EMU et dont les compétences permettraient de soulager les coopérateurs et d'accélérer le montage des projets**.

Il est décidé que XF et BC prendront Rdv avec Roger Masse (conseiller départemental, pdt du Pays) en lien avec Agnès Pignatel, JM Payot et P. Martin Charpenel.

> B.Champenois rappelle que suite à des échanges avec Bastien Evon, il a monté un dossier de demande de **subvention auprès de la Région SUD** paca pour obtenir un soutien financier sur les **missions d'Assistance à maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'oeuvre qu'il faudra mettre en place en phase APS – APD - consultation des entreprises - suivis des chantiers. La subvention demandée sera de 17 150 € pour 7350 € d'autofinancement de EMU** avec un montant total de prestations d'AMO de 24 500 €.

L'estimatif des coût d'AMO est de 1500 € pour un toit de 9Kw, de 2000 € pour un toit de 36 Kw et de 2500 € pour un toit de 100Kw.

La décision d'attribution de la région sera prise en juin 2019.

> Départ de Rafaël Robillard : Rafaël a travaillé au montage des dossier pour les dépôt de demandes d'autorisation de travaux des 3 toits de la première grappe et il a réalisé les estimatifs permettant d'évaluer le coût de cette grappe à 70 000 €. Rafaël doit partir travailler au Danemark pour une mission de plusieurs mois. Son action bénévole est saluée pour tous les membres qui le remercient chaleureusement et espèrent pouvoir recourir à ses compétences quand il reviendra sur l'Ubaye en 2020. Il a proposé à EMU une entreprise prestataire capable de reprendre la mission d'AMO dans les mêmes conditions de coût (SS2E conseil, Christophe Neves). Il est décidé d'**attendre pour le moment l'obtention des autorisations, des prêts bancaires et de l'aide régionale avant de chercher un prestataire pour l'AMO.**

> Claude Gouron explique qu'il a pris RDV avec le Crédit Agricole de Barcelonnette pour présenter le projet. Il précise qu'il ne faudra pas gager les premières souscriptions de 8000€ dans le chantier de la première grappe car la SCIC doit garder une part de ses fonds propres pour faire face aux imprévus ou opportunités éventuelles. Il importe donc de **mobiliser 15 000 € de nouvelles souscriptions pour disposer des 20 % d'apports sur une grappe à 70 000 € avec 55 000€ d'emprunts.** Claude souligne également que les souscriptions actuelles des 3 collectivités (Uvernet, Ubaye Serre Ponçon et Barcelonnette) ne représentent que 1500 € et que ce faible montant étonne la banque. Un engagement de la CCVUSP serait positif ainsi que de l'ensemble des communes de l'Ubaye. Enfin, il importera de rassurer la banque en terme de pilotage de la SCIC et donc de stabiliser la présidence.

Projet Enercoop Centrale PV St Pons :

D.DelaFuente et X.Fribourg représenteront EMU à la réunion publique prévue à St Pons le samedi 9 mars pour présenter le projet de centrale PV sur l'ancienne drague Sicard et les graves de l'aérodrome.

Le montage prévoit un financement citoyen important avec la participation de la commune, des fonds de Energie partagée (fonds citoyens au niveau national) et la possible mobilisation d'épargne locale de l'Ubaye via EMU. En ce cas, les habitants prendraient des souscriptions dans EMU qui deviendrait actionnaire de la société d'exploitation à hauteur du montant collecté localement. Et Emu recevrait des dividendes en due proportion de sa participation.

Ce montage reste une possibilité pas encore actée car il reste plusieurs mois d'études et de nombreuses autorisations à obtenir avec un délai qui déterminera le tarif de rachat obtenu auprès de la Commission de Régulation de l'Energie.

L'enjeu pour EMU est de **faire reconnaître son rôle de coopérative citoyenne locale en se positionnant comme interlocuteur « incontournable »** tout en expliquant que EMU a son propre agenda et ses propres « petits » projets d'équipements de toits. Tout en soutenant le principe de ce gros projet qui va contribuer à la transition énergétique avec une vraie maîtrise locale, une certaine vigilance s'impose pour **éviter que toute l'épargne citoyenne de l'Ubaye et que tout le capital de EMU ne soit « aspirés » par un ou deux très gros projets** (il y a aussi le projet de Jausiers).

Calendrier prévisionnel :

Après de longs échanges, il est décider de travailler sur la base du calendrier suivant en faisant le pari que l'autorisation du toit de l'école puisse être obtenue assez vite sans quoi il faudra certainement abandonner ce projet extrêmement délicat et choisir rapidement un toit techniquement + facile et économiquement + rentable.

rétroplanning printemps été 2019:

1/ Faire finaliser les pièces exigées par l'ABF pour le dossier du toit de l'école de Barcelonnette > JMPayot s'en occupe, pièces à transmettre pour fin mars

2/ Prendre RDV avec le Pays Sud pour présenter la situation et solliciter l'assistance technique du chargé de mission Energie > XF et BC à partir du 17/03

3/ Travailler avec Energie Partagée pour finaliser les tableaux financiers relatifs à la première grappe > Bernard (et Claude? + autres volontaires)

4/ Obtenir l'autorisation de travaux pour le toit de l'école > max = fin avril si possible

5 / Déposer les demandes de rachat auprès de ENEDIS pour la première grappe > Bernard + Didier. Une fois obtenue, le montant est bloqué durant 6 mois = durée max pour faire les travaux

6/ Travailler avec Energie partagée à la création de supports de communications et un plan de comm (réseaux sociaux, crowdfunding, presse...) pour mobiliser de nouveaux souscripteurs locaux (objectif 15 000€). Idéal = mobilisation des familles de l'école. > XF Ok pour piloter avec appui des autres membres du conseil.

6 / convoquer l'assemblée générale annuelle des coopérateurs. > Idéalement fin mai ou mi juin max (précédente AG 9 mai 2018). Enjeu fort = Consolider la gouvernance de EMU afin de mieux répartir les charges de travail entre le/la président(e), 1 groupe pilote de 3/4 coopérateurs + impliqués, l'implication régulière du reste du conseil coopératif et l'appui technique du technicien du Pays) et enfin une communication large auprès de tous les coopérateurs....

7/ Obtenir confirmation de la subvention de la région pour les missions d'AMO

8/ Obtenir le prêt bancaire et finaliser le montage avec Energie partagée pour une ouverture de compte d'associé dans la période entre les chantiers et les premières recettes de ventes d'électricité

9/ Trouver un prestataire pour la mission d'AMO et lancer les consultations d'entreprises

10/ Réalisation des chantiers (septembre, octobre 2019)

Fin de la réunion à 20h00